Le 30 mars 2016

SAINT SIEGE PORTO-NOVO

COMITE AD'HOC

DECISION PASTORALE:

N°179/14/ECC/SS/CMS/SG/SA

Franck K. TUTUAKU

Gilbert MAHOUNA

Jean-François VENTURA

Daniel AHOUDJI

Mathilde **SOBIA**

Conte-rendu de réunion n°10 par Franck TUUAKU

Rapport:

Le 13 février <u>2016</u> s'est tenue, sur la paroisse-mère, Aubervilliers-France la douzième réunion du Comité Ad 'hoc (la première pour l'année 2016).

Étaient présents à cette réunion : les Vénérables suprêmes, Franck TUTUAKU, Gilbert MAHOUNA

Absences sans excuse et/ou tardive du Suprême Jean-François VENTURA et la Supérieur maman Mathilde SOBIA.

Conformément à l'ordre du jour suivant :

- 1 Point sur mon entretien au Bénin avec le Rvd Pasteur et ses Conseillers
- 2 Divers

I - Entretien avec le Rvd Pasteur

Le président du Comité Ad' hoc a fait le compte rendu de son entretien avec le Rvd pasteur, qui l'a reçu le 21 décembre 2015 à Norto-Novo au Saint Siège. Une copie du rapport a été remis au Rvd pasteur. Le président du Comité a rapporté que le Rvd pasteur a formulé le souhait que le Comité Ad' hoc, continue sa mission, en attendant de nouvelles instructions, courant premier trimestre 2016.

Un exemplaire du Compte rendu a été présenté au Synode des 22 et 23 décembre 2015 et versé au dossier du Rapport annuel d'Activités du Diocèse de France par le Vénérable Suprême David ABIASSI, chef de Diocèse adjoint.

Le Vénérable Suprême Jean Kokoye a promis de tout faire pour que ces instructions nous parviennent le plus rapidement possible.

II - Position du Comité Ad' hoc

Le Comité Ad' hoc, particulièrement le Vénérable Suprême Gilbert Mahouna, a indiqué la nécessité de continuer la mission et surtout de la finir avant l'arrivée prochaine de la délégation pastorale en France (Été 2016)

Il a également déploré le manque d'enthousiasme ou de mobilisation de la part de certains membres du Comité, avec des absences à répétitions et souvent non excusées.

Suite à ce constat, il a été décidé, que le président du Comité Ad' hoc, envoyât, une lettre à tous les membres de la commission, afin que chacun puisse clarifier sa position (oui ou non pour la continuité de la mission au sein du Comité Ad' hoc).

Cette lettre doit être envoyée le plus rapidement possible afin que le président puisse avoir les réponses avant la prochaine réunion du Comité Ad' hoc

III – Divers : Il n'y a pas eu de divers

Franck K . TUTUAKU